

## Projets éco-citoyens

### Compte-rendu de la réunion du 18 septembre 2020

#### 16 Participants :

F. Buire, JC Bel, Frère Eric, S. Guillemard, F. Hecquet, C. Jacquat, M. Joudiou, F. Lemarchand, JP Pango, JF Le Querrec, CY Mazerand, M. Villiers, MD Vandebroek, PH Vintrou, + 2 autres personnes (dont une habitante de Soeuvre)

#### Objet de la réunion :

- Valider une méthode de travail commune
- Procéder à un premier examen des 27 projets éco-citoyens formulés par les Vézéliens
- Identifier les priorités susceptibles d'être financées dès 2020 (priorités 1). Ces projets seront soumis au vote des Vézéliens dans le prochain bulletin municipal
- Les priorités 2 nécessitent un peu de préparation et pourront être financées dès 2021
- Les priorités 3 sont des projets à moyen-long terme ou bien des projets encore à préciser.
- Prochaine rencontre : octobre / novembre

#### Priorités 1- La liste des projets susceptibles d'être présentés dès 2020

##### **1. Mise en place d'un compost à l'école pour recycler les déchets de la cantine**

- Descriptif de l'action : Achat de 2 composteurs, à l'instar des composteurs installés dans le bas du village en 2019. (un froid / un chaud)
- Cout d'achat : environ 150 € / composteur
- Lieu : jardin de l'école (ouvert également aux habitants du haut du bourg)
- Gestion : Le collectif *Demain le Vézélien* se chargerait de remuer régulièrement le compost.

##### **2. Mise en place de composteurs organiques pour les feuilles et branchages broyés pour éviter aux Vézéliens d'aller à la déchetterie de Montillot**

- Descriptif de l'action :
  - o Dans l'idéal : mise à disposition par la CCAVM de bennes à échéances régulières dans des points identifiés du village.
  - o En attendant, construction de 2 bacs / espaces de dépôt où les Vézéliens pourraient venir déposer leurs déchets verts.
- Cout d'achat : estimation 300 € (bois pour les palissades) + jours de travail (à préciser)
- Lieu : débattu. CY Mazerand proposait le talus au-dessus du cimetière. Vive opposition de plusieurs Vézéliens qui plaident plutôt pour un site dans le bas du village (parking de la stèle du maquis du loup, parking des ruesses ?) – à préciser
- Gestion : Les agents des espaces verts procéderaient au broyage des dépôts à quelques dates données. Les Vézéliens seraient invités à venir chercher les broyats pour leurs propres besoins.

##### **3. Organisation de commandes groupées de combustibles (fioul en particulier) pour réduire le passage des véhicules et réduire les coûts**

- Descriptif de l'action : article dans le prochain bulletin municipal pour inviter les Vézeliens intéressés par cette initiative à se faire connaître en mairie. La mairie se chargera de mettre les Vézeliens en relation.
- Cout d'achat : gratuit
- Lieu : tout le village.
- Gestion : autonome par les groupes d'achats mis en place

**4. Valorisation des paysages du village (dégager les points de vue, tailler les arbres, faire connaître les arbres remarquables)**

- Descriptif de l'action : Mettre en place un plan pluriannuel de taille douce (PAS d'élagage) des arbres par des professionnels, en s'appuyant sur le recensement des arbres remarquables opéré par la mairie.
- Cout d'achat : prévoir un budget annuel consacré à la taille.
- Lieu : Chemin de ronde, terrasse du château, place du champ de foire, goulotte
- Gestion : à préciser

**5. Rendre attrayant le chemin qui va de la route d'Asquins à la Cordelle**

- Descriptif de l'action : ce chemin est l'une des plus belles arrivées vers Vézelay.
  - o Phase 1 : chantier citoyen programmé après la Ste Catherine (date à confirmer) pour mener un débroussaillage doux des accotements
  - o Phase 2 : envisager de planter des arbres fruitiers dans les manques (noyers, etc.), réparer les murets
- Cout d'achat : phase 1 gratuite / phase 2 : à préciser
- Lieu : chemin qui mène à la Cordelle
- Gestion : date à préciser dans le bulletin municipal (porteurs du projet : frère Eric, JF Le Querrec)

**6. Poursuivre la protection des orchidées**

- Descriptif de l'action : Signalétique pour inviter à la protection des orchidées (poursuite de l'action engagée au printemps 2020)
- Cout d'achat : impression de panneaux (par le secrétariat)
- Lieu : à préciser avec *la Petite Faune de Vézelay*
- Gestion : implantation des panneaux par les agents des espaces verts.

**7. Créer un refuge à oiseaux sur la colline (en partenariat avec la LPO)**

- Descriptif de l'action : Implantation d'un refuge, suivi d'études faunistique et floristiques par les équipes de la LPO en année N, N+3 et N+5.
- Cout d'achat : 6 550 € sur 5 ans
- Lieu : zone arrière de la Basilique pour commencer
- Gestion : *La petite faune de Vézelay*

A noter : deux projets ont déjà été lancés par la municipalité : les chantiers citoyens, l'achat de la parcelle AB0362 rue des Bochards pour en faire un jardin partagé (procédure de préemption en cours – à noter, les vendeurs ont renoncé depuis à la vente du terrain)

Un article sera rédigé pour faire connaître le verger partagé et pour les aides de la région pour planter un verger de sauvegarde.

## **Priorités 2 – Projets susceptibles d’être financés en 2021**

### **1. Mise en fonction des citernes de la Basilique pour l’arrosage**

- Lieu : parvis de la Basilique

### **2. Installation de citernes et de récupérateurs d’eau à l’école et au pied des toitures relevant de la municipalité**

- Descriptif de l’action : Recensement des points susceptibles d’être équipés de dispositifs de recueil ; identification des récupérateurs possibles (300, 600, 1000 L) ; discussion avec ABF sur l’intégration de ces récupérateurs d’eau dans l’espace
- Lieu : Ecole et bâtiments publics

### **3. Participation incitative de la ville à la pose de réserves de récupération des eaux pluviales**

- Descriptif de l’action : Action susceptible d’être menée à l’échelle de l’OGS ; avant cela, il faut vérifier auprès de la préfecture dans quelle mesure la commune peut financer une partie du cout d’achat de ces récupérateurs d’eau au bénéfice des particuliers ; recensement des besoins ; discussion avec ABF sur l’intégration de ces récupérateurs d’eau dans l’espace
- Lieu : tout le village

### **4. Mise en place de l’éco-pâturage**

- Descriptif de l’action : entretien des espaces verts par chèvre, moutons, etc.
- Enjeu : il faut prévoir la clôture de ces espaces et désigner une personne chargée de la surveillance quotidienne de cette action.
- Lieu : espaces verts
- Gratuit

### **5. Plantation d’herbes aromatiques dans les bacs à fleurs**

- Descriptif de l’action : plantation de plantes aromatiques au milieu des bacs. Rechercher les associations utiles entre plantes aromatiques et fleurs (à voir avec des spécialistes de la permaculture !)
- Lieu : tous

### **6. Organisation d’une journée de troc (graines, matériaux, etc.)**

- Descriptif de l’action : organiser une journée de troc avec les villages voisins
- Lieu : à identifier

### **7. Améliorer l’accueil des visiteurs en prévoyant des tables de pique-nique en bois, voire l’installation de jeux pour les enfants**

- Descriptif de l’action : prévoir l’installation de bancs et tables de pique-nique, voire de jeux pour les enfants
- Lieu : sur le chemin de ronde, terrasse de la Basilique, à l’Etang, etc.

### **8. Entretien et rénover l’espace de pique-nique de la Goulotte**

- Descriptif de l’action : Contact à prévoir avec l’ONF
- Lieu : la Goulotte

### **Priorités 3 – Projets à affiner ou de moyen –long terme**

#### **1. Installation de panneaux solaires sur le toit de la Basilique**

- Descriptif de l'action : Action consistant à faire « bouger » les ABF au niveau national. La mairie pourrait défendre le projet d'installation de panneaux solaires sur la mairie (façade sud, toit en ardoise).
- Lieu : Ecole

#### **2. Installation de toilettes sèches à la place des toilettes publiques**

- Descriptif de l'action : A envisager au moment des travaux sur les parkings publics
- Lieu : parking du Clos en particulier

#### **3. Envisager l'aménagement d'un jardin de plantes médicinales**

- Descriptif de l'action : Recensement des points susceptibles d'être équipés de dispositifs de recueil ; identification des récupérateurs possibles (300, 600, 1000 L) ; discussion avec ABF sur l'intégration de ces récupérateurs d'eau dans l'espace
- Lieu : espace à proximité du cloître, jardin de Lutetia (vers l'ancien réfectoire – également identifié pour y faire un jardin partagé) en s'appuyant sur les réflexions déjà menées.

#### **4. Création d'une pépinière participative**

- Descriptif de l'action : l'association Communiterres lance une initiative pour financer la création d'une vingtaine de pépinières associatives au niveau national dans des lieux de reconversion industriel, ferroviaire. CY Mazerand a engagé des démarches dans le Vézélien pour accueillir l'une de ces pépinières. Opération qui mériterait d'être portée dans le cadre de l'OGS.
- Lieu : à préciser

#### **5. Création de locaux associatifs place Borot**

- Descriptif de l'action : débarrasser les espaces de stockage, mettre les lieux à disposition d'associations (au moins pendant la période estivale) pour en faire un lieu de convivialité, un lieu de commerce équitable (avec maraichers bio, etc.). Nécessité d'abord d'avoir une discussion avec les riverains sur les enjeux de stationnement.
- Lieu : place Borot

#### **6. Construction d'un poulailler collectif**

A envisager dans un cadre associatif

#### **7. Mettre l'art et l'artisanat au cœur du village**

#### **8. Retirer les antennes sur les monuments historiques**

cf. l'étude de l'agence de régulation des fréquences. Souhait de plusieurs participants que soit diligentée une autre étude. A rediscuter après lecture du rapport. Le lien vers le rapport sera partagé dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet de la mairie.

#### **9. Lutter avec détermination contre l'installation de la 5G sur le territoire**

A rediscuter lors d'un prochain échange